

INSCRIPTION SUR LES PARKINGS SÉCURISÉS

LES PARKINGS SÉCURISÉS DE VÉNISSIEUX

Les parkings sécurisés de la Ville sont placés sous la surveillance d'une société de gardiennage qui assure des rondes 7j / 7 de 23h à 4h du matin. Ils sont situés dans les quartiers :

- PYRAMIDE
- ROTONDE

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour toute inscription, vous devrez vous présenter au service des parkings sécurisés situé au sein de la Direction Unique Prévention et Sécurité (DUPS).

Pour cela vous devez fournir obligatoirement les pièces suivantes :

- Pièce d'identité
- Carte grise du véhicule
- Certificat d'assurance
- Justificatif de domicile
- Relevé d'Identité Bancaire

Un badge vous sera alors remis pour l'accès au parking.

TARIFS

- Jour : 2 euros
- Mois : 18 euros
- Trimestre : 47 euros

Toute inscription ou résiliation en cours de mois entraîne le paiement de la totalité du mois.

Lors de votre inscription, une caution de 15 euros pour le badge vous sera demandée. Elle vous sera rendue lors de la restitution du badge.

CONTACT

Mairie de Vénissieux, Direction Unique Prévention et Sécurité
Service Parkings Sécurisés,
1 rue Jean-Macé, 69200 Vénissieux
Gaëlle DREVET - 04.72.50.02.72 gdevret@ville-venissieux.fr
Horaires d'ouverture du service : du lundi au vendredi de 8h à 17h